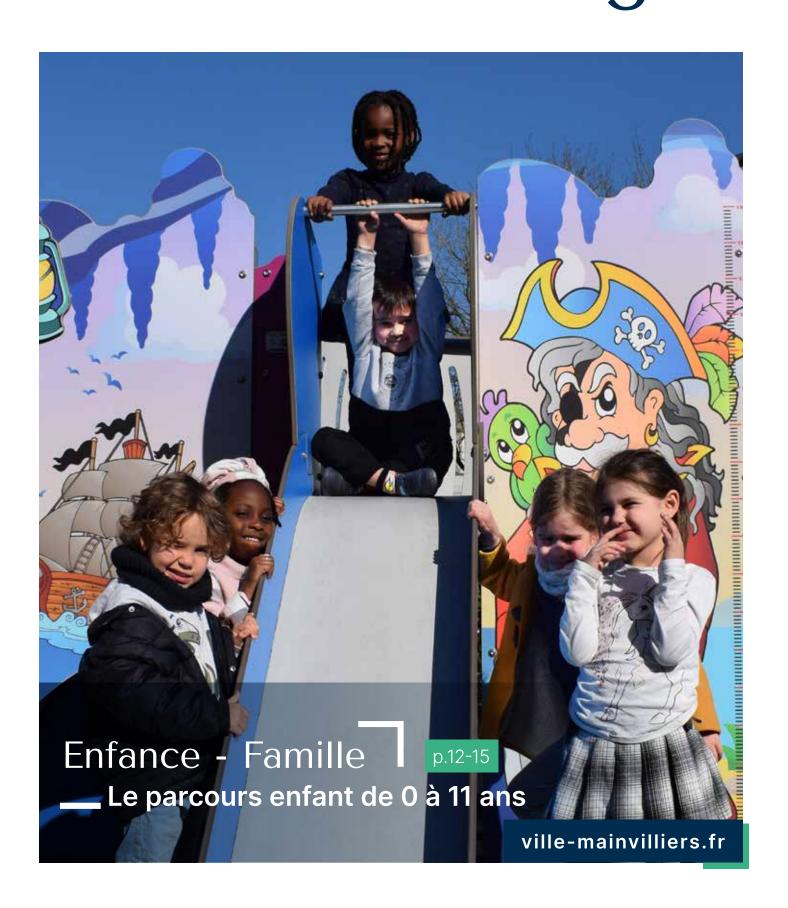
Mars 2025 / n°18 — le mag



Sommaire



4 | LA VILLE ET LA VIE EN IMAGES Temps forts

5 PORTRAIT David BOUHADRA

6 | POLITIQUE DE LA VILLE

Budget participatif : votez ! Participez à la Fête des voisins !

7 CITOYENNETE

Espace France services

8 URBANISME

Mainvilliers en mutation

8-9 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

Distribution de sacs poubelles Enquête citoyenne sur le vélo Invitation à une balade nature

10 ACTION ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

Nouvelle plateforme Lidl Plus belle laverie Resin'fleurs Lalolipa

11 SANTÉ

Arrivée d'un nouveau médecin Don du sang : sauvez des vies !

12-15 | DOSSIER

Le parcours enfant de 0 à 11 ans

16-17 | CULTURE

Rendez-vous culturels

18 | JEUNESSE / ÉDUCATION

Jobs coup de pouce Mainv'express : destination familles Inscriptions scolaires



De nouvelles actions au foyer restaurant Un nouveau minibus

20-21 CADRE DE VIE

Plan du fleurissement de la Ville Travaux à l'église Collecte de sapins Parc des Vauroux

21-22 | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les heures d'insertion Salon pour l'emploi Concours de gâteaux

23 ILS FONT LA VILLE

Catherine JUBAULT

24-25 | VIE ASSOCIATIVE

26 | À TOUTES FINS UTILES

27 | PAROLES D'ÉLUS

Pour Mainvilliers, ensemble, continuons! Ensemble Passons à l'Action

Mars 2025 / n°18 Mars 2025 / n°18 Mars 2025 / n°18

Directrice de la Publication :

Michèle BONTHOUX

Rédaction et réalisation :

Service communication Ville de Mainvilliers Hôtel de ville - Place du Marché CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex 02 37 18 56 80 mairie@ville-mainvilliers.fr

Impression:

Imprimerie Luçon Imprim' Offset 9, rue des Blés d'Or - 85400 Luçon 02 51 27 95 83

Crédits photos :

service communication, Freepik, Pexel, Reconstruire ensemble, ANCT, Urbicus



Démarche de diminution de l'impact environnemental

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement Ne pas jeter sur la voie publique



















Mainvilliers, une ville qui bouge !

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois,

Le printemps frappe à nos portes, les rayons du soleil chassent la grisaille et la pluie. Une période propice pour remiser son véhicule et arpenter les sentiers nature, notamment avec la balade initiée par la Ville, ouverte à tous et toutes, le 2 avril prochain à partir de 18h30. Cette promenade vous permettra de découvrir les arbres remarquables qui verdoient dans nos rues, nos jardins sans oublier le Bois du Château. Les professionnels des espaces verts s'activent pour fleurir notre commune et l'embellir. Ils mettent en œuvre un nouveau plan de fleurissement qui répond aux contraintes environnementales et aux nouvelles exigences phytosanitaires.

La 4e édition du budget participatif est lancée. Vous êtes invités à nous faire part de vos idées jusqu'au 13 juin. Ce dispositif original et unique sur l'agglomération vous donne l'occasion d'initier des projets qui améliorent le cadre de vie de tous les habitants. Une enveloppe significative de 55 000€ y est dédiée chaque année.

Mainvilliers est une ville volontariste en direction des enfants et des familles. Cet engagement est soutenu et reconnu à l'échelle départementale par nos différents partenaires. J'ai souhaité que ce magazine mette l'accent sur le parcours d'un enfant de 0 à 11 ans. Le dossier, au cœur de cette publication, recense les structures et propositions éducatives qui vous permettront d'organiser au mieux le temps de vos enfants sans oublier les dimensions ludiques, pédagogiques et d'éveil. Le panel est large et diversifié pour répondre aux besoins du plus grand nombre des familles.

Chartres métropole a pris en charge l'aménagement d'une aire de jeux et d'un nouveau skate parc, désormais opérationnels au parc des Vauroux. Jean-Pierre GORGES, président de Chartres Métropole, a également annoncé le projet d'un nouvel équipement à venir en remplacement de la piscine actuelle ainsi que l'aménagement du parc en repensant notamment l'accessibilité... La réflexion est en cours, des réunions de travail sont programmées afin d'offrir à terme aux habitants un lieu sportif, de détente et boisé en pleine agglomération.

Vous connaissez ma détermination et celle de mon équipe pour étoffer l'offre de soins sur Mainvilliers. Nous sommes heureux de vous annoncer l'installation d'un médecin généraliste à la maison médicale des Vauroux. D'ici cet été, un second généraliste devrait intégrer les locaux au-dessus de La Poste, dont l'aménagement se poursuit. Les seniors n'ont pas été oubliés, en témoigne la mise à disposition d'un minibus flambant neuf, enfin assuré! Le printemps est également synonyme de renouveau culturel, avec une programmation éclectique qui ravira les uns et les autres.

Je vous souhaite une bonne lecture, en attendant de vous retrouver à la fête des voisins du vendredi 23 mai !

Michèle BONTHOUX,

Maire de Mainvilliers & Conseillère Régionale



Temps forts



2 SPECTACLE POUR LES TOUT-PETITS

Les enfants du pôle enfance famille ont assisté à un spectacle le 21 janvier, proposé par le service culturel de la Ville. Un après-midi de partage et d'émotion!



A SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

Hervé JONATHAN, préfet d'Eure-et-Loir, a présenté, le 21 février, le Plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien, élaboré avec plusieurs acteurs locaux, dont Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale. L'objectif est de renforcer la présence sur le terrain des forces de l'ordre.



1 CÉRÉMONIE DES VŒUX

Michèle Bonthoux, Maire et Conseillère régionale, et l'équipe municipale ont adressé, le 7 janvier, leurs meilleurs vœux pour l'année 2025 aux Mainvillois ainsi qu'aux associations, enseignants, entreprises, partenaires



3 CAFÉ FOYER LA PAUSE PAPOTE

Les seniors du foyer restaurant et les enfants de l'accueil de loisirs ont dansé ensemble le 5 février dans le cadre du projet "L'accès à la culture à tout âge" financé par Malakoff Humanis.



4 SEMAINE DES DROITS DES FEMMES

Agnès BONJEAN, Secrétaire générale de la Préfecture, et Mathilde HAULON, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, étaient aux côtés de Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale, le 8 mars à la bibliothèque pour une rencontre avec des auteurs engagés.

David Bouhadra

Responsable du service informatique

Mainvilliers le Mag': Pouvez-vous présenter votre activité et les missions principales ?

David BOUHADRA: "En tant que responsable du service informatique de la Ville, j'ai en charge le parc informatique de la mairie mais aussi de tous les sites distants (service espaces verts, centre technique municipal, direction de la vie locale, pôle enfance famille, écoles...). C'est un travail conséquent puisque cela représente plus de 200 ordinateurs.

J'ai pour mission principale l'assistance des utilisateurs, la sécurité informatique et la protection des données contre les cybermenaces (antivirus, antispam, firewall...).

Lorsqu'un utilisateur a un souci de connexion au réseau ou un ordinateur qui ne démarre plus, je lui fournis un support technique afin de lui apporter une solution efficace et rapide. Ou encore pour donner suite à des demandes d'intervention, je peux équiper une salle en réseau afin d'accueillir une formation, créer des comptes de messagerie, etc... Je m'occupe aussi des infrastructures réseaux telles que les serveurs et le système téléphonique.



En parallèle, je dois assurer l'évolution et la maintenance du parc informatique. Je maintiens à jour les systèmes d'exploitation des ordinateurs. J'effectue l'installation et la configuration des matériels (PC, écrans, imprimantes...), ainsi que des logiciels métiers en veillant à leur conformité et à leur mise à jour. Lorsque les PC et les périphériques deviennent obsolètes ou hors d'usage, il convient de les remplacer afin que les collègues puissent travailler dans de bonnes conditions. J'ai aussi en charge la maintenance des vidéoprojecteurs interactifs des écoles."

Mainvilliers le Mag': Quels sont les points forts de votre métier et vos motivations ?

David BOUHADRA : "J'apprécie le contact avec les utilisateurs. C'est important de les rassurer et de leur apporter une solution à leurs problèmes techniques.

Le domaine de l'informatique évolue rapidement. Je reste constamment en veille informationnelle face aux nouvelles technologies. Cela me permet d'acquérir des compétences et de me perfectionner en permanence.



J'aime réaliser des projets informatiques en collaboration avec d'autres professionnels, pour échanger des idées par exemple. Cela peut rendre mon travail plus enrichissant et plus stimulant."

Mainvilliers le Mag' : Selon vous, quelle est l'utilité de votre métier pour les administrés de Mainvilliers ? Que leur apportez-vous ?

David BOUHADRA: "L'informatique joue un rôle essentiel dans la gestion et l'amélioration des services publics. Grâce aux outils numériques, les administrés accèdent facilement à des services administratifs en ligne: notre site internet ville-mainvilliers.fr ainsi que nos plateformes numériques (portail famille, portail bibliothèque, plateforme participative, espace France services). Cela leur permet de réduire leurs déplacements physiques et d'améliorer les délais d'attente.

En somme, l'informatique contribue à une administration plus efficace, accessible et transparente, en améliorant la relation entre les administrés et les services publics."

Budget Participatif, à vos idées!

Faites-nous part de vos propositions jusqu'au 13 juin

La Ville lance pour la 4^{ème} année son budget participatif. Les Mainvilloises et Mainvillois sont invités à proposer des idées jusqu'au 13 juin.



Rendez-vous sur la plateforme participative : jeparticipe.ville-mainvilliers.fr.

Il est également possible de déposer vos idées à l'aide d'un formulaire disponible à l'accueil de la mairie.



Jean-Paul RAFAT, Adjoint, et Michèle BONTHOUX, Maire

Les idées proposées doivent respecter ces critères :

- relever des compétences de la Ville : développement durable, espaces verts, culture, sport, espace partagé et éducation
- être localisées sur le territoire de Mainvilliers
- présenter un intérêt général et à visée collective
- relever du budget d'investissement de la Ville, c'està-dire des dépenses d'équipement

Unique sur l'agglomération, le budget participatif dispose d'une enveloppe de 55 000 € qui permet d'investir dans du matériel et des équipements durables. L'objectif est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

En 2024, 29 projets ont été présentés, **8 ont été soumis aux votes** et seront installés cette année : des tables de pique-nique au bois du Château, une petite aire de jeux pour les enfants rue Pasteur, une structure scénique pour des expositions éphémères à proximité de la salle des fêtes et 2 boîtes à livres rue de l'Ancien vignoble et rue Paul Langevin. Les 4 projets retenus de l'édition 2023 **seront inaugurés le 17 mai prochain.**

Informations

Direction générale de la vie locale : 02 37 18 56 74

Participez à la Fête des voisins!

Rendez-vous le vendredi 23 mai pour la 25 ème édition

Moment convivial et festif, la Fête des Voisins aura lieu le **vendredi 23 mai.** Ce rendez-vous annuel est l'occasion de **faire connaissance** ou de **se retrouver** entre voisins. La réunion d'information est prévue le jeudi 24 avril à 18h30, dans la salle Esmeralda (avenue Victor Hugo). Tous les habitants sont conviés. Un formulaire indiquant vos souhaits concernant le matériel, les outils de communication et l'arrêté municipal si vous occupez l'espace public sera à retourner à la mairie le 15 mai. Il sera distribué lors de la réunion du 24 avril.

Comme chaque année, la Ville encourage ces initiatives citoyennes et soutient les habitants organisateurs.

- En accompagnant les habitants qui le souhaitent dans l'organisation de la Fête des Voisins.
- En organisant une réunion d'information.
- En mettant à disposition des habitants organisateurs des outils de communication.
- En **prêtant et livrant** du matériel : tables, chaises et barrières.

- En centralisant les demandes d'occupation de l'espace public.
- En offrant des produits locaux à partager.



Au centre : Anne BUREAU, Conseillère municipale, et Michèle BONTHOUX, Maire

Espace France services

Découvrez votre espace à Mainvilliers

Un guichet unique pour faciliter vos démarches administratives au auotidien.

Ce que l'on peut y faire

Les conseillères France services vous accueillent pour vous renseigner et vous accompagner sur l'outil informatique, notamment pour la création de boîte mail, de compte en ligne des différents partenaires ci-dessous.

Une borne informatique est en libre accès afin de vous permettre de naviguer en toute autonomie dans vos différentes démarches. Les conseillères France services ne peuvent pas faire la démarche à votre place mais sont présentes à vos côtés pour vous guider sur l'outil informatique.

Venez avec vos identifiants et numéros de dossiers lorsque vous en possédez afin de faciliter la démarche et gagner du temps. Si vous souhaitez être accueillis en toute discrétion, un rendez-vous pourra vous être donné.



Nos permanences

Plusieurs permanences sont régulièrement organisées :

- Les Finances Publiques peuvent vous recevoir sur rendez-vous en visio-conférence ou sur place le lundi matin.
- · Le conciliateur de justice vous reçoit tous les jeudis après-midis sur rendez-vous.
- · Les agents de lien social vous reçoivent également sur rendezvous, à prendre auprès du Conseil



Départemental le mardi après-midi et le mercredi après-midi.

Horaires d'ouverture

- Les lundis, mardis et jeudis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.
- Les mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
- Et le vendredi de 9h à 11h30.

Pour nous contacter

france-services@ville-mainvilliers.fr



Caisse d'allocations familiales

prime d'activité, APL...



Assurance Maladie

attestation de droits, carte Vitale...



Assurance retraite

attestation de paiement, consultation de son dossier...



France Rénov'

accompagnement, création d'un compte...



France Titres ANTS

pré-demande carte identité et passeport, carte grise, permis de conduire...



Chèque Energie

aide à la création d'un compte, présentation du dispositif...



France Travail

inscription, actualisation...



Finances Publiques

renseignements et accompagnement, déclarations de revenus, modification des informations personnelles, prélèvement à la source...



La Poste

changement d'adresse...



Point Justice

point d'accès au droit...



Mutualité sociale agricole

simulation d'aides, déclaration...

Mainvilliers en mutation

Un nouvel avenir pour l'ancienne Banane

Mainvilliers poursuit sa transformation urbaine avec un projet immobilier ambitieux sur le site de l'ancienne Banane. La municipalité mène une consultation auprès de promoteurs immobiliers afin de choisir le projet qui prendra place sur les lots A, B et C. Le but est de répondre aux besoins des habitants tout en s'intégrant harmonieusement dans le paysage urbain.

Un projet d'aménagement structurant

L'objectif de cette consultation est de **créer un quartier agréable**, combinant logements modernes et espaces verts. La municipalité souhaite favoriser un développement équilibré qui associe qualité architecturale, respect de l'environnement et convivialité. Les lots à bâtir seront destinés à la construction de **logements diversifiés** à l'image du tissu composite qui caractérise la patrimoine bâti mainvillois : maisons individuelles, petits collectifs et logements intermédiaires majoritairement en accession à la propriété, afin de répondre aux attentes de différents profils d'acquéreurs.

Avant de choisir les promoteurs qui réaliseront ces constructions, la Ville a engagé une phase de consultation afin de s'assurer que les projets proposés correspondent aux ambitions municipales. Cette démarche vise à garantir une approche qualitative, respectueuse des engagements en matière de développement durable et d'urbanisme maîtrisé.

Les critères de sélection porteront notamment sur l'intégration architecturale et la qualité environnementale des constructions (utilisation de matériaux durables, efficacité énergétique des bâtiments...). L'objectif est de concevoir un quartier où il fait bon vivre, en privilégiant un projet immobilier respectueux du patrimoine bâti environnant.

La transformation de l'ancienne Banane s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation et d'embellissement du cœur de ville de Mainvilliers. À travers ce projet, la municipalité réaffirme son engagement en faveur d'un urbanisme réfléchi, conciliant attractivité résidentielle et qualité de vie.

Les riverains seront informés de l'évolution du projet et une réunion publique sera organisée avec le futur promoteur qui aura été retenu. Ce projet de réhabilitation est une opportunité unique pour Mainvilliers d'offrir un cadre de vie agréable et moderne tout en valorisant cet espace urbain.



Développement durable ____

Distribution de sacs poubelles

Le tri sélectif s'impose dans nos maisons

La distribution des sacs poubelles à Mainvilliers se déroulera du mardi 22 avril au samedi 3 mai au 3 avenue Victor Hugo, entre la salle des fêtes et les salles Victor Hugo.

Horaires de distribution :

- Mardi 22 avril : de 12h30 à 18h15
- Du mercredi 23 au vendredi 25 avril : de 10h à 18h15
- Samedi 26 avril : de 9h à 12h30
- Lundi 28 avril : de 12h30 à 18h15

- Mardi 29 avril : de 10h à 18h15
- Mercredi 30 avril : de 10h à 18h15
- Vendredi 2 mai : de 10h à 18h15
- Samedi 3 mai : de 9h à 12h30

Les habitants, non dotés de bacs roulants fournis par Chartres métropole, peuvent retirer des sacs bleus et jaunes. Mais aussi des sacs kraft biodégradables s'ils possèdent un jardin. Les habitants qui eux sont dotés de bacs roulants, peuvent retirer uniquement des

sacs kraft biodégradables s'ils possèdent un jardin.

Pour retirer vos sacs, vous devez vous munir de votre dernier avis de taxe d'habitation ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un proche peut venir retirer vos sacs pour vous, munis de vos pièces justificatives.

Enquête citoyenne sur le vélo

Donnez votre avis sur la mobilité cyclable de la ville!



Jusqu'au 2 juin, répondez en ligne sur barometre-velo.fr afin d'évaluer les conditions de circulation à vélo dans Mainvilliers. En quelques minutes, vous pouvez donner votre avis sur le confort et la sécurité du vélo dans la ville. Chaque réponse contribue à faire évoluer les politiques locales et à améliorer les infrastructures.

Cette plateforme en ligne permet de partager vos impressions sur le climat cyclable lors de vos trajets quotidiens, professionnels, de loisirs ou de courses. Vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.

Rendez-vous barometre-velo.fr jusqu'au 2 juin. Plus d'informations sur le site fub.fr ou en contactant l'association ChartràVélo (contact@chartravelo.org ou au 06 83 17 68 34).

Invitation à une balade nature

La nature mainvilloise sous les yeux d'experts

Le printemps qui s'installe est propice à l'organisation d'une animation dans le cadre de "l'agenda 21" communal. La Ville a le plaisir d'inviter les Mainvillois, petits et grands, à une déambulation nature le mercredi 2 avril à partir de 18h30.

Animée par les bénévoles érudits de l'association départementale "ARBRES 28", cette promenade accessible à toutes et tous sera l'occasion de découvrir les arbres de grand intérêt qui peuplent et égaient nos rues, nos jardins publics sans oublier le bois du Château.

Cela permettra de faire connaissance avec ces joyaux à l'âge vénérable, aux caractéristiques parfois étonnantes et de profiter des exposés et commentaires avisés de nos experts.

Nous aurons l'occasion de les **questionner et d'échanger** avec eux sur les arbres mais aussi sur leur



gestion par les services de la Ville, du Département et de la Préfecture d'Eureet-Loir.

Déroulé de l'animation :

- Départ de la mairie à 18h30
- Arrêt au bois du Château à 18h45
- Arrêt à l'église Saint-Hilaire à 19h30
- Retour à la mairie à 20h

À l'issue de cette animation, la Ville invite les participants qui le souhaitent à partager un moment de convivialité en



En raison de la localisation des sites qui seront visités lors de cette animation, nous incitons les participants à venir avec un moyen de transport et de favoriser le covoiturage.

Nouvelle plateforme Lidl

La plus grande plateforme logistique française

Après 3 ans de travaux, l'inauguration du bâtiment a eu lieu le 24 janvier dernier.

Les élus de Mainvilliers étaient conviés le 24 janvier dernier, à l'inauguration de la plus grande plateforme logistique de la chaîne de supermarchés Lidl, en présence d'Aurore BERGÉ, ministre déléguée chargée de l'Égalité hommes-femmes et de Michel BIERO, vice-président de Lidl France. Depuis l'installation de la chaîne de supermarchés sur notre territoire, la municipalité entretient un partenariat étroit avec l'enseigne.

Avec une superficie totale de 87 000 m², cette nouvelle plateforme logistique stocke toutes sortes de produits alimentaires. En tout, la plateforme approvisionne 53 supermarchés situés en partie en lle-de-France, Normandie, Centre Val-de-Loire dont les magasins d'Eure-et-Loir comme celui de Mainvilliers. Cette nouvelle plateforme embauche 330 salariés en CDI, dont une dizaine de personnes de notre commune. 12 000 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits de ce vaisseau amiral, ce qui correspond à la consommation électrique de 489 foyers sur un an. 74 500 m² d'espaces verts ont été aménagés ainsi que 264 arbres plantés.



Rita CANALE et Jacques GUILLEMET, Adjoints, entourent Aurore BERGÉ, Ministre déléguée

L'enseigne a signé une convention tripartite avec la coopérative Natup et le groupe Bigard et ses abattoirs, valorisant le circuit court où les 330 éleveurs bovins engagés dans cette démarche vendent entre 70 et 80 animaux par semaine. Cet engagement sécurise à la fois le distributeur et les éleveurs grâce au prix fixe annuel.

Plus belle laverie



Une nouvelle laverie est installée au centre commercial des Acacias à la place de l'ancien salon de coiffure. « Plus belle laverie » est ouvert 7 jours sur 7, de 7h à 22h (attention, dernier lavage au plus tard à 21h30, fermeture automatique des portes). Plusieurs machines à laver de grande capacité (10 kg, 13 kg et 18 kg) sont disponibles, ainsi que des sèche-linges.

Contact

Adresse: 42 rue Frédéric Joliot Curie

Resin'fleurs Lalolipa

Jeune créatrice mainvilloise, Laetitia BRUNET vient d'ouvrir sa boutique en ligne « Resin'fleurs Lalolipa ». Cette passionnée conçoit des objets uniques de décoration, réalisés en résine époxy, bois, métal et fleurs. Tout est entièrement fait à la main et

personnalisable sur demande.

Chaque pièce allie esthétique et fonctionnalité, pour embellir son intérieur ou immortaliser un moment précieux. Le catalogue varié, allant du porte-clés aux compositions lumineuses, propose des thématiques et des formes adaptées aussi bien aux adultes qu'aux enfants, avec des tarifs accessibles.



Contact

Site: resinfleurs-lalolipa.sumupstore.com Instagram: resinfleurs_lalolipa Mail: resinfleurslalolipa@hotmail.com

Arrivée d'un nouveau médecin

Mainvilliers accueille un médecin généraliste

La Ville se félicite de l'arrivée du docteur Solène SIRIEYS, médecin généraliste, sur la commune. Depuis mi-février, ce nouveau praticien a ouvert ses consultations à la maison médicale des Vauroux.

Face au désert médical grandissant, Michèle BONTHOUX et son équipe se mobilisent pour que l'accès aux soins de proximité reste une priorité sur notre territoire. Cette installation répond à une attente forte de la population et elle est le fruit d'un engagement sans relâche des élus.

Cette récente installation respecte la charte de nonconcurrence signée avec l'agglomération, qui indique que chaque signataire s'engage à partager l'information sur ses nouveaux projets comme la création d'un cabinet médical ou des maisons de santé pluriprofessionnelle. Ces informations permettent ainsi de faire l'inventaire de l'existant et de surveiller ce qui est prévu.

Pour lutter contre la désertification médicale, Michèle BONTHOUX et son équipe ont inauguré en avril 2022 un cabinet médical dans le guartier de Boisville, avec l'installation

Informations

Prise de rendez-vous Dr. Solène SIRIEYS sur doctolib.fr

Maison médicale des Vauroux 1 rue Salvador Allende de deux médecins généralistes. D'ici l'été 2025, un médecin doit ouvrir son cabinet dans le centre-ville, audessus de la Poste.



De gauche à droite : Dr. Solène SIRIEYS, Jacques GUILLEMET, Adjoint en charge de la santé, Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale, et Laëtitia VACHER, investisseur

Don du sang: sauvez des vies!

Programmez votre prochain rendez-vous!

Une collecte de sang aura lieu mercredi 16 avril de 15h à 19h à la salle des fêtes.



Donner son sang, c'est très simple, il faut :

- être âgé de 18 à 70 ans
- peser au moins 50 kg
- présenter une pièce d'identité avec photo
- bien s'hydrater et ne pas être à jeun avant le don

Vous pouvez donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et jusqu'à 4 fois pour les femmes. Pour vérifier votre éligibilité, faites le test en ligne et prenez rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang!

Et si c'est la première fois, une équipe de bénévoles est là pour accompagner chaque nouveau donneur tout au long de son parcours du don.

Régulièrement, les réserves en produits sanguins ont besoin d'être reconstituées pour continuer de fournir les établissements de santé qui apportent le soin aux patients.



Enfance-Famille

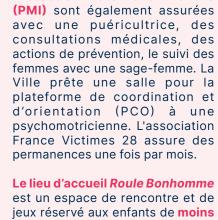
Le parcours enfant de 0 à 11 ans

Mainvilliers est une ville ambitieuse pour sa jeunesse, en témoignent les nombreuses structures adaptées pour les enfants. Découvrez le parcours d'un enfant âgé entre 0 et 11 ans à travers la Ville et les services mis à sa disposition.

Le pôle parentalité

Le pôle enfance-famille centralise toute l'offre de la Ville concernant les modes d'accueil du jeune enfant et le soutien à la parentalité.

L'espace parentalité L'Esprit de famille accueille les parents d'enfants de 0 à 25 ans les oriente et les accompagne dans leurs démarches. Des permanences associatives ou institutionnelles y sont proposées et une documentation riche est également mise à disposition. Lieu de convivialité et de répit, L'Esprit de famille propose également l'espace snoezelen dédié à la découverte sensorielle et motrice. Cet espace propose, dans une ambiance tamisée et reposante, de partager du temps avec son enfant et de l'accompagner dans le retour au calme.



Des permanences au sein de la

Protection Maternelle Infantile

est un espace de rencontre et de jeux réservé aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent. L'accueil est anonyme, gratuit, libre et sans réservation. Des espaces de jeux y sont à disposition. Des animations sont également proposées. Les parents peuvent aussi échanger avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance et de la famille.

Le Relais petite enfance est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents de jeunes enfants, des assistant(es) maternel(les) et des professionnel(les) de la petite enfance.

La crèche familiale permet l'accueil de 4 enfants maximum, âgés de 0 à 4 ans (non scolarisés) au domicile de l'assistante maternelle employée par la Ville.
L'amplitude horaire est de 5h30 à 21h maximum.

Le multi-accueil
Les Mainvillous
est un accueil collectif
sur site, du lundi au
vendredi de 7h30
à 18h30 maximum.







Les écoles primaires

Mainvilliers dispose de 3 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires : l'école primaire Jean Zay, l'école primaire Hugo / Zola et l'école primaire Pierre de Coubertin. Près de 1 000 enfants y sont accueillis.

Rénovation à l'école Pierre de Coubertin

L'école primaire Pierre de Coubertin a récemment bénéficié de travaux comme la végétalisation de la cour des maternelles, la réfection des sanitaires sans oublier l'accueil périscolaire pour un montant total de 1,5 million d'euros.

Très attendue, la rénovation des sanitaires a mobilisé de nombreux acteurs comme les personnels ATSEM et enseignants, les parents d'élèves, les services techniques de la mairie, un cabinet d'architectes sans oublier les enfants. Ces sanitaires privilégient l'harmonie des couleurs, une décoration végétale réfléchie et répondent à une exigence indispensable : l'intimité des enfants. Ce nouvel agencement sécurisé s'inspire du panoptique de Bentham : un adulte a une vue sur l'ensemble des enfants.

Depuis septembre 2023, les enfants de maternelle ont pu découvrir leur **nouvelle cour de récréation**. Les travaux de végétalisation avaient débuté en juillet 2023 pour laisser place à de nouveaux aménagements plus naturels. La cour est composée à 73% de sols perméables (terre végétale, copeaux de bois, sol à sable drainant) qui favorisent notamment l'infiltration des eaux pluviales. Cela représentera à terme un ilot de fraîcheur pour le bien-être des enfants.

Construction du nouveau groupe scolaire

Le futur groupe scolaire a vocation de réunir sur un seul site les écoles Victor Hugo et Emile Zola. Il se présente comme l'équipement majeur de la transformation du quartier Tallemont-Bretagne. Les écoles maternelle et élémentaire seront regroupées en un seul établissement, à proximité immédiate de l'Accueil de Loisirs. Le site de l'école Hugo a pour vocation d'accueillir des opérations de logements tandis que celui de l'école Zola permettra l'extension des services administratifs de la mairie. Le chantier a démarré en novembre dernier pour une durée de 2 ans. Le montant global de ce projet phare s'élève à 16 millions d'euros.





Programme de réussite éducative

Le PRE permet aux parents de répondre à leurs besoins d'information, de soutien, d'orientation et d'accompagnement. Différents professionnels (Education nationale, Conseil départemental, centre socio-éducatif, prévention spécialisée) se réunissent pour proposer un parcours de réussite éducative personnalisé et adapté à l'enfant.

Les objectifs sont de favoriser l'épanouissement de l'enfant, développer la confiance en soi, de prévenir du décrochage scolaire, de faciliter l'intégration sociale en prenant en compte l'enfant dans sa globalité.

Activités périscolaires et extrascolaires

La Ville de Mainvilliers se mobilise pour offrir à tous les enfants de la commune une articulation des temps de vie de l'enfant, pour répondre au plus près de leurs besoins. Dans le cadre de la politique d'action sociale, la caisse d'allocation familiales d'Eure-et-Loir est un acteur financier incontournable.

Restauration scolaire

Le service de restauration scolaire comprend l'accueil des enfants pour le repas et leur prise en charge avant, pendant et après ce moment, de 11h30 à 13h20 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. Les élémentaires des 3 écoles de la Ville bénéficient d'un self, tandis que les maternelles sont servis à table.



Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire se déroule de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, pour les maternelles. Ces horaires s'appliquent également pour les élémentaires et de 18h à 18h30 uniquement pour les CP, CE1 et CE2.

Accompagnement aux leçons et animations

L'accompagnement aux leçons et l'animation fonctionnent de 16h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire (uniquement animation le vendredi), dans chaque école élémentaire. Ce service est ouvert aux élémentaires. Des groupes de 10 enfants maximum sont constitués pour l'accompagnement aux leçons. Par ailleurs, des activités sportives, artistiques et culturelles sont proposées lors des temps d'animation.

Transport scolaire

3 circuits de bus assurent le transport des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, le matin et le soir (horaires communiqués lors de l'inscription). Le transport scolaire est effectué dans certains quartiers de la commune en fonction de la distance domicile/école. Un personnel communal est présent dans chaque bus pour veiller à la sécurité des enfants.

Accueil de loisirs (ALSH)

L'accueil de loisirs « L'île aux loisirs – Olympe de Gouges » inauguré en avril 2022 est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. Il fonctionne le mercredi en période scolaire, ainsi que du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30 en journée complète ou uniquement le matin, avec ou sans repas le midi selon le choix des parents.



Anim'accueil

Le dispositif Anim'accueil, initié par Michèle Bonthoux, propose aux enfants âgés de 3 à 11 ans des activités culturelles et artistiques tous les mercredis matins de 9h à 11h30 en période scolaire à l'école maternelle Victor Hugo. Le tarif unique de 1 € par mercredi est appliqué afin de favoriser la découverte de la musique, du chant, du théâtre... Ces activités se déroulent sous forme de stage de plusieurs semaines avec des intervenants spécialisés.



École municipale des sports

Créée en septembre 2022, l'école municipale des sports s'adresse aux enfants de 5 à 11 ans et se déroule le mercredi matin en période scolaire. Elle permet la découverte d'activités sportives par cycles, encadrées par des éducateurs diplômés.

Anim'vacances

Le dispositif Anim'vacances a vu le jour en 2020, après la période de confinement. Il propose des activités gratuites aux enfants, jeunes et aux familles pendant le mois de juillet. Cette action soutenue par l'État (Quartiers d'été) est reconduite chaque été avec la collaboration étroite des associations.

Ville amie des enfants

La Ville de Mainvilliers est labellisée « Ville amie des



enfants » par l'UNICEF depuis 2007. Ce label témoigne du dynamisme de la Ville dans les actions qu'elle mène en faveur de la Petite-Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse. Les principales thématiques engagées : un équilibre dans la proposition d'activités éducatives faites aux enfants et aux jeunes, un grand attachement à son environnement, un engagement permanent dans le domaine de la sécurité, une sensibilisation à la santé et une prise en compte du handicap. Assurément Mainvilliers est une ville inclusive.

Conseil municipal des enfants

Les membres du CME sont élus pour 2 ans. Agés de 9 à 14 ans, ces jeunes Mainvillois se réunissent régulièrement pour s'initier concrètement à la citoyenneté et aborder différents thèmes d'actualité.



Pour en savoir plus

Infos et coordonnées sur ville-mainvilliers.fr







Rendez-vous cylturels'



MUSIQUE, JAZZ

Sophye Soliveau & Photons

Vendredi 21 mars à 20h30 Salle des fêtes



SOIRÉE, BAL FOLK

Folk en Vrac

Samedi 22 mars à 20h30 Salle des fêtes



CONCERT, MUSIQUE

Concert de l'Harmonie

Dimanche 23 mars à 15h Salle des fêtes



CHANT, THÉATRE

Fille ou garçon?

Mercredi 2 avril à 14h30 Salle des fêtes



HUMOUR, TOP IN HUMOUR

Réda Seddiki

Vendredi 25 avril à 20h30 Salle des fêtes



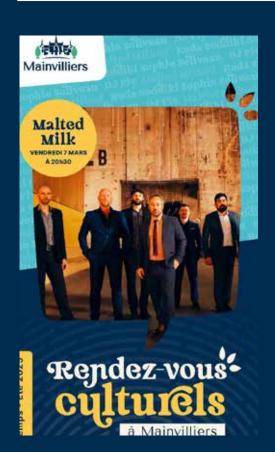
FESTIVAL, SPECTACLE

Festival jeune public

Du 14 au 23 mai Structures culturelles et socio-éducatrices

PROGRAMME





Retrouvez l'intégralité de la programmation culturelle en flashant le QR code ci-dessous!



Bénéficiez du tarif réduit en réservant au 02 37 18 37 25 ou sur ville-mainvilliers.fr!

Jobs coup de pouce

Ouverture des candidatures pour les Mainvillois de 16 à 25 ans

Des jeunes en jobs coup de pouce seront accueillis dans les services de la Ville cette année encore. Si vous avez un projet personnel et que l'opportunité de bénéficier d'un job coup de pouce vous intéresse, n'hésitez pas à postuler en adressant une lettre de motivation expliquant votre projet, ainsi qu'un CV.

Les jobs coup de pouce sont ouverts à tous les jeunes Mainvillois, étudiants ou en recherche d'emploi : ils sont réservés aux 16-18 ans pendant les périodes de vacances scolaires d'été et aux 18-25 ans tout au long de l'année. Pour postuler à un job coup de pouce pour les vacances scolaires d'été, envoyez votre candidature avant le 2 mai 2025.

Des jeunes issus de nos différents quartiers ont découvert, l'an dernier, le fonctionnement des services municipaux grâce aux jobs coup de pouce. Première expérience professionnelle pour beaucoup, notamment pour les moins de 18 ans, ce dispositif permet de se confronter au monde du travail et aux obligations qui lui sont liées, voire susciter des vocations. Depuis plusieurs années, la Ville assume la totalité de la prise en charge financière de ces embauches temporaires.

Candidature à adresser à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - Direction de la vie locale - Place du Marché - CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex.



Sylvie VICENTE, Gérard BOUSTEAU et Laetitia FERNANDES, Adjoints, avec le personnel communal et le job coup de pouce.

"Mainv'express : destination familles"



Le jeu "Mainv'express : destination familles" vient d'être créé à l'initiative de la Ville pour échanger de manière ludique sur la notion de famille dans sa complexité.

Dans ce jeu collaboratif, tous les participants forment une famille qui souhaite aller du bois du Château à la mairie en passant par la voie ferrée. Il s'agit de répondre à des questions sur l'univers familial ou de relever des petits défis. L'objectif est de favoriser l'échange convivial entre les joueurs mais aussi, pour les plus jeunes, encourager les qualités d'écoute et de débat.

Ce jeu est empruntable par les professionnels ou les associations et peut être utilisé pour une animation avec les enfants (à partir de 5 ans), un temps adultes-enfants, une animation sur la parentalité ou une activité brise-glace.

Pour en savoir plus

Espace parentalité "l'Esprit de famille" au 02 37 18 54 47

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025 auront lieu du 24 mars au 4 avril au service éducation.

Les enfants concernés sont ceux :

- nés en 2022 qui entrent pour la 1ère fois en maternelle
- nés en 2023 de janvier à mai (inscrit sur liste d'attente)
- précédemment scolarisés dans une autre commune

Plus d'informations

Service éducation : 129 avenue de la Résistance 02 37 18 56 46

De nouvelles actions au foyer restaurant

Ouvertes à toutes les personnes de 60 ans et plus

Prévention sécurité routière

Le foyer restaurant organise un atelier prévention sécurité routière, en partenariat avec Domus Prévention, les lundis 5, 12 et 19 mai de 14h à 16h.

L'objectif de cet atelier est de sensibiliser et prévenir les seniors sur les risques liés aux accidents de la route (qu'ils soient conducteurs, cyclistes ou même piétons).

3 thématiques seront abordées durant les sessions : "le vieillissement et la sécurité routière" et "la conduite et être piéton" animé par un ergothérapeute ; "la signalisation routière et approches d'aides à la conduite" animé par un moniteur d'auto-école.

Les avantages de cet atelier sont multiples :

- prendre conscience de ses capacités (visuelles, auditives, réflexives)
- prendre conscience des risques liés aux accidents de la route
- connaître les différentes démarches préventives possibles
- renforcer la confiance en soi
- se mettre à jour au niveau du code de la route et des nouveaux panneaux

Mieux vivre les situations de stress

Un atelier "mieux vivre les situations de stress", en partenariat avec l'association Brain Up et animé par une psychologue et une sophrologue., aura lieu au foyer restaurant.

Il débutera avec une conférence introductive ouverte à tous le mercredi 23 avril de 14h à 16h. Puis 3 séances seront programmées les mercredis 30 avril, 7 mai et 14 mai de 14h à 16h.

Le stress est une réaction naturelle de l'organisme face à une situation, visant à mobiliser nos ressources pour mieux l'affronter. De manière ponctuelle, il peut être stimulant ; en excès et de manière chronique, il peut à l'inverse être destructeur.

Ce programme vise principalement à **échanger** sur les situations qui provoquent du stress ; **comprendre et discuter** de l'état émotionnel associé ; **accompagner** les retraités pour mieux les vivre et pour trouver des solutions ; découvrir et mettre en pratique des techniques applicables au quotidien pour **se relaxer**.

Pour s'inscrire

02 37 18 56 84 foyer-foucart@ville-mainvilliers.fr

Ces 2 actions sont gratuites. Elles bénéficient d'un financement de la Conférence des financeurs. Vous pouvez vous y inscrire dès maintenant (places limitées)

Un nouveau minibus

Le nouveau minibus du foyer restaurant est enfin assuré!

En effet, l'année 2025 avait débuté avec la résiliation de contrat de la part de l'assureur historique de la Ville en raison du coefficient de sinistralité jugé trop important (cf. Lettre du Maire de janvier 2025).

Le minibus est donc prêt pour transporter nos seniors!



Plan du fleurissement de la Ville

Une proposition d'évolution pour la Ville de Mainvilliers

Suite au passage du jury 2024 pour le Label des villes et villages fleuris, le service espaces verts souhaite optimiser de manière qualitative et uniforme l'ensemble du fleurissement de la ville.

Depuis une quinzaine d'années, le service espaces verts est en constante évolution pour s'adapter aux contraintes météorologiques et financières.

La volonté de la municipalité est de ne pas privilégier un quartier plus qu'un autre et de maintenir un niveau d'embellissement de la ville de qualité. Pour ce faire, le service espaces verts mène une vraie réflexion sur le choix des végétaux et le renouvellement des fleurs.

Le zéro phytosanitaire, les restrictions d'eau et l'arrêt de la production en interne du fleurissement annuel sont autant de changements qui ont amené le service à évoluer. Les massifs annuels sont remplacés par des vivaces et nécessitent d'être retravaillés afin de garantir un résultat qualitatif tout au long des saisons.

Ce plan de modification du fleurissement repose sur 4 propositions :

- mise en place d'une gestion différenciée du suivi de l'entretien des massifs floraux
- suppression de certains massifs
- transformation de plusieurs massifs d'annuels et bisannuels par des vivaces
- évolution et reprise des massifs de vivaces créés depuis 15 ans

L'association de ces 4 propositions permettrait une réduction significative du coût de fleurissement pour les années à venir, le service espaces verts étant en capacité de produire près de 80 % des plantes nécessaires à la réalisation de ces modifications par le biais de bouturage. Seuls les bulbes et arbustes devront être achetés.

L'objectif de ces massifs est de créer un fleurissement de qualité, variant au fil des saisons avec un entretien restreint et répondant aux contraintes météorologiques actuelles, tout en respectant les recommandations de l'Association régionale pour le fleurissement (ARF) pour maintenir le label 3 fleurs de notre commune.



Travaux à l'église

Après la pose d'un échafaudage, l'entreprise Collin a entrepris la réfection des contreforts donnant sur le cimetière. Les corniches ont été reprises car certains éléments menaçaient de tomber. Des renforts métalliques ont été fixés au mortier, sans percer les pierres car elles sont trop fragiles, ainsi que les joints de scellement sur les 4 contreforts. L'ajout d'une solution hydrofuge a été pulvérisée sur l'ensemble des réfections. Ce chantier a duré 4 jours, avec la pose et dépose de l'échafaudage. Le montant des travaux s'élève à 8445 €.

Collecte de sapins

Retour sur la collecte

La campagne de collecte de sapins de Noël s'est achevée le 3 février. Le service espaces verts et propreté urbaine a **collecté 613 sapins** dans les 12 points de collecte. L'ensemble de ces sapins sera broyé par le service et servira pour **le paillage des massifs de la Ville**.



Parc des Vauroux

Les travaux sont terminés!



Attendu de tous, l'aménagement du parc des Vauroux est terminé. Depuis le 31 janvier, 4 nouveaux jeux sont à disposition des enfants : un xylophone, un tourniquet, une baleine,

un jeux rotatif vertical, sur une surface totale de 222 m² en sol souple ainsi qu'une nouvelle table de pique-nique et un banc.



Quant au **skate-parc**, accessible depuis le 14 février, il comprend **11 modules pour débutants et confirmés**, en skate, roller, trottinette ou BMX. Il se compose également d'un îlot central avec 4 modules de figures.

Ces travaux d'aménagement ont été réalisés par Chartres métropole dans le cadre de la reprise en gestion du parc et de la piscine des Vauroux par l'Agglomération.

_____Économie Sociale et Solidaire

Les heures d'insertion

Un dispositif "gagnant-gagnant"!



Dans le cadre des travaux de réhabilitation du quartier Bretagne, le bailleur social Habitat Eurélien a inscrit dans son marché l'obligation d'embaucher des personnes éloignées de l'emploi afin qu'elles puissent **retrouver le chemin de l'emploi.** Ainsi, un partenariat est né entre Isobat, entreprise titulaire du marché, Itinéraires 28 et Reconstruire Ensemble. Les 2 structures d'insertion basées sur Mainvilliers se sont mobilisées pour trouver des candidats répondant aux attentes légitimes de l'entreprise : motivation, sérieux, ponctualité et capacité à travailler à l'extérieur et en hauteur.

3 personnes ont pu être embauchées par Isobat depuis le mois de novembre grâce à ce dispositif des heures d'insertion. Le patron d'Isobat, Michael ROULEAU, s'est félicité de ces recrutements : "c'est une vraie réussite, ce sont des employés qui se sont parfaitement intégrés dans l'équipe". Les travaux du quartier Bretagne s'achèveront cet été.

Salon pour l'emploi

Une 1ère édition que l'on peut qualifier de réussite



Jacques GUILLEMET, Adjoint, Michèle BONTHOUX, Maire, et Abdellatif ZEMMOURI du CSE.

La 1ère édition du Salon pour l'emploi, l'alternance et la formation s'est tenue le 28 janvier à la salle des fêtes. Une véritable réussite organisée par Abdellatif ZEMMOURI du Centre socio-éducatif Jules Verne sur son nouveau poste AlphaLeo destiné aux 16-25 ans.

Ce salon a été une véritable opportunité pour les demandeurs d'emploi en réinsertion et en réorientation professionnelle. Environ 300 personnes sont venues rencontrer les partenaires des 28 stands proposés lors de cette journée et échanger avec les différents acteurs : agences d'intérim, Conseil départemental, formation et alternance, employeurs...

Un grand merci à l'équipe du CSE de Mainvilliers pour ce soutien dans l'organisation de cet évènement.

Concours de gâteaux

Le CSE Jules Verne challenge les enfants

Le 22 janvier, l'accueil collectif de mineurs (ACM) du Centre socio-éducatif (CSE) a été le théâtre d'une activité palpitante : le défi master chef! Les enfants ont eu l'occasion de se transformer en véritables chefs cuisiniers.

Les participants de ce challenge amusant ont été répartis en équipes. Chaque groupe a reçu un panier surprise rempli d'ingrédients. L'objectif était simple : créer un gâteau savoureux et original en un temps limité sous l'œil attentif des animateurs Kiams et Servane. Les jeunes ont laissé libre cours à leur imagination. Ils ont appris les techniques de pâtisserie et de présentation de leurs gâteaux. Cette activité a non seulement permis de développer des compétences culinaires, mais aussi de renforcer l'esprit d'équipe et la communication entre participants. À la fin de l'épreuve, chaque équipe a présenté son plat devant Michèle BONTHOUX et des animateurs. Les critères de sélection étaient basés sur la présentation, le goût et l'originalité. Les rires et les encouragements ont résonné dans la cuisine, créant une ambiance conviviale et joyeuse.

Les gâteaux préparés ont été dégustés par tous, et les retours étaient unanimes. Un régal ! Cette activité a permis aux enfants de découvrir le plaisir de cuisiner.



Focus sur

Catherine JUBAULT, Conseillère municipale de liste «Ensemble passons à l'action»

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

"J'ai 65 ans, je suis mariée, j'ai 3 enfants et 5 petitsenfants. J'habite à Mainvilliers depuis 42 ans, là où mon mari a grandi. Après une carrière dans l'informatique, j'ai été manager des risques opérationnels dans une banque. Aujourd'hui, je suis à la retraite depuis 2 ans.

C'est la fin de mon troisième mandat dans l'opposition municipale, je m'y consacre depuis 2001. Ce qui me préoccupe en tant qu'élue, c'est le bien-être de tous nos concitoyens.

Je suis passionnée par les travaux manuels, notamment la couture, mon imagination est sans limite! Je l'ai grandement développée en étant cheftaine scout jusqu'à mes 40 ans.

J'ai fait partie des conseils d'école primaire, comme représentante des parents d'élèves au collège. J'ai également rejoint le bureau des différentes associations où mes enfants étaient inscrits : le club de triathlon de Chartres et le patronage à la Vaillante à Mainvilliers en tant que vice-présidente. J'ai aussi animé le catéchisme sur Mainvilliers.



Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur?

Depuis l'origine, je me suis engagée en particulier pour les seniors, les enfants, l'éducation, le sport et la culture. Je participe notamment à la commission municipale de contrôle des listes électorales et à la commission consultative des services publics locaux qui s'occupe du crématorium. J'étudie tous les documents que la mairie m'envoie avant chaque commission ou conseil municipal, et j'essaie de me rendre disponible au maximum. Pour moi, privilégier le bien-être des Mainvillois est essentiel, et passe en priorité.

La toute première fête du sport au parc des Vauroux est un projet qui m'a particulièrement tenu à cœur, j'ai été partie prenante dans l'organisation. L'engouement des



enfants, leur joie et le soutien des parents ont été importants pour moi dans la réussite de cet évènement.

J'ai eu l'occasion de célébrer deux mariages en salle d'honneur de la Mairie en tant qu'élue. Cette expérience m'a procuré beaucoup d'émotion parce que c'est un moment symbolique et très touchant.

Comment abordez-vous cette fin de mandat?

Dans un climat apaisé je suis engagée auprès de tous nos concitoyens jusqu'à la fin du mandat : quand je dis oui, c'est oui!

Je continue d'aider au mieux les Mainvillois en étant vigilante sur tous les dossiers tout en restant force de proposition pour tous sans exception. Je fais remonter à la mairie les remarques que les habitants me transmettent pour faire avancer les choses. Ce qui me préoccupe, c'est le bien-être de tous nos concitoyens."

Installé depuis le 28 janvier 2022, le conseil municipal de Mainvilliers est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique un entretien avec vos représentants élus.

Association Valentin Haüy

Mise en place d'activités à destination des déficients visuels

En plus de sa permanence qui a lieu tous les jeudis de 14h à 16h au 141 rue de la République à Mainvilliers, le Comité d'Eure-et-Loir de l'association Valentin Haüy propose les activités suivantes :

- Le lundi : atelier lecture qui s'est enrichi de la mise à disposition de plus d'une centaine de livres audios.
- Le mercredi : **randonnée pédestre** encadrée par des guides bénévoles.
- Des ateliers nouvelles technologies permettant de découvrir le matériel adapté.
- Des sorties culturelles dans l'agglomération.



L'association accueille toutes les personnes touchées par la déficience visuelle afin de les accompagner, les soutenir et les conseiller face au handicap.



09 86 17 93 77 comite.eure-et-loir@avh.asso.fr

AGIR abcd

Á la recherche de bénévoles

Rejoignez l'association! À AGIR abcd 28, être bénévole c'est s'impliquer pour un monde qui met l'humain au cœur de notre société. C'est AGIR dans les domaines de l'éducation et du social: soutien scolaire, parrainage de jeunes dans leurs études, français et langue étrangère, aide à l'insertion professionnelle et au code de la route, rencontres interculturelles, citoyenneté, prévention senior...

L'Association Générale des Intervenants Retraités est ouverte aux personnes de tout âge, elle est reconnue d'utilité publique. Elle vous offre l'opportunité d'investir votre expérience humaine et professionnelle, en fonction de votre disponibilité, au sein d'un groupe convivial qui assure votre formation et vous accompagne sur le terrain.

Contact

agirabcd28@gmail.com

Plus d'informations sur : agirabcd28.blogspot.com





Association MCL

Exposition annuelle

L'association Mainvilliers Culture et Loisirs organise son exposition annuelle de loisirs créatifs. Elle aura lieu le dimanche 6 avril de 10h à 18h à la salle des fêtes. L'entrée est gratuite.

Les adhérents des ateliers art floral, broderie/ crochet/tricot, dentelle aux fuseaux et peinture y présenteront leurs créations qui sont réalisées tout au long de l'année (sauf pour l'art floral).

Les 856 adhérents pratiquent l'une ou plusieurs des 16 activités proposées par l'association. En complément, MCL organise des moments festifs ainsi que des sorties culturelles.





06 51 04 97 24 28300mcl@gmail.com

Parents d'élèves Hugo-Zola l

Á noter dans vos agendas



L'association de parents d'élèves Hugo-Zola présente son programme d'animations. Les évènements sont

ouverts à tous.

- Le 2ème vide grenier organisé dans la cour élémentaire Emile Zola le dimanche 25 mai.
- La traditionnelle kermesse organisée dans la cour maternelle Victor Hugo le samedi 21 juin après-midi, sur le thème de la musique! Et comme l'année

dernière, l'entrée sera gratuite. Le 1er Vide ta chambre organisé le 2 novembre dernier, dans la salle des fêtes, a été l'occasion de vendre des articles de la petite enfance à l'adolescence (vêtements, jouets, jeux, articles de puériculture, etc), ou de faire des bonnes affaires, avant les fêtes de fin d'année. Fort de ce succès, cet événement sera renouvelé.

À la fin de l'année scolaire 2023-2024, l'APE Hugo-Zola a eu le plaisir de remettre **un chèque de 2500€** au groupe scolaire Hugo-Zola. En tant que parents d'élèves de Hugo-Zola, vous pouvez aussi apporter votre aide à l'APE, de façon ponctuelle ou de façon plus concrète. Alors n'hésitez plus!

Contact

apehugozola@gmail.com
apehugozola.assodesparents.fr
Facebook:
APE HUGO ZOLA MAINVILLIERS
Instagram: ape_hugo_zola

Ribambelle

Association assistantes maternelles de Mainvilliers

L'association regroupe 20 assistantes maternelles agréées indépendantes. Elle propose aux enfants la possibilité de participer à des activités de groupe, comme des séances de baby gym, dispensées par un professionnel.

Les enfants profitent des structures de la commune (bibliothèque, Relais Petite Enfance...) sur inscription.

L'association fête Noël, le carnaval et prépare un spectacle de fin d'année. Les parents sont conviés à ces festivités. Ribambelle dispose de places vacantes pour accueillir enfants et assistantes maternelles.



Jumelage l

Un échange pour les jeunes

L'association des Jumelages de Mainvilliers propose un échange jeunes pour les 12-17 ans du 12 au 20 juillet.

Au programme : les jeunes allemands arriveront le samedi 12 juillet et passeront le dimanche en famille. Durant la semaine : découverte de Nantes pour les Mainvillois et les Allemands, activités ludiques et sportives. L'hébergement se fera à l'auberge de jeunesse Le Spot. L'encadrement sera assuré par 2 accompagnateurs français et 2 accompagnateurs allemands. La pratique de la langue allemande n'est pas obligatoire, il ne s'agit pas d'un stage linguistique.

Pour les Mainvillois souhaitant participer, le séjour s'élève à 185 € + 18 € de cotisation familiale.

Paiement possible en 3 fois. Le prix comprend les frais de transport, l'hébergement, la nourriture et les activités. Ce séjour est organisé par l'association des Jumelages, la Ville de Mainvilliers et l'OFAJ.



Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex 02 37 18 56 80

Site: ville-mainvilliers.fr

Courriel: mairie@ville-mainvilliers.fr

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30

(jusqu'à 17h le vendredi)

- Direction des Services Techniques :

02 37 18 56 43

Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)

- Secrétariat : 02 37 18 37 20 - Culture: 02 37 18 37 25

Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance Ouvert mardi 15h-18h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi 10h-12h et 15h-18h, vendredi 15h-18h, samedi 10h-12h et 14h-17h 02 37 21 84 57

Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance

- Service éducation : 02 37 18 56 46

- Secrétariat : 02 37 18 37 21

Pôle enfance-famille

133 avenue de la Résistance Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30

- Accueil: 02 37 18 54 47

- Relais Petite Enfance:

06 16 33 57 07 ou 02 37 18 56 42

- Protection Maternelle et Infantile :

02 37 21 85 21

Police municipale

127 avenue de la Résistance

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi

Horaires d'ouverture en période scolaire : le lundi et le vendredi 13h45-17h, le mercredi 8h-12h

Hors période scolaire : le lundi et le vendredi 13h30-

17h30, le mercredi 8h30-12h

02 37 18 55 70

Informez-nous avec le numéro citoyen

0 800 48 48 73 Service & appel

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet

Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h le mercredi et le vendredi) 02 37 18 56 84

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)

- Secrétariat : 02 37 18 32 26

- Programme de réussite éducative : 02 37 18 30 58

Retrouvez le trombinoscope de tous les membres du conseil municipal sur ville-mainvilliers.fr

Centre socio-éducatif **Jules Verne**

137 avenue de la Résistance 02 37 23 21 14

Centre aquatique et forme des Vauroux

1 rue Salvador Allende 09 71 00 28 28

La Poste

135 avenue de la Résistance 02 37 84 13 70

Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles 28000 Chartres 02 37 23 40 00 - Pour les déchets, joindre Chartres métropole au numéro vert 0800 22 20 36.

Conseil départemental d'Eure-et-Loir

02 37 20 10 10

Préfecture

02 37 27 72 00

Point d'accès au Droit

5 rue du Docteur-Gibert à Chartres 02 36 67 30 40

Numéros d'urgence

SAMU: 15

Police-secours: 17 Sapeurs-pompiers: 18 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes: 114

Violences faites aux femmes: 3919 Allo Enfance Maltraitée: 119 Centre anti-poison: 02 41 48 21 21

Synelva

- Dépannage électricité : 02 37 91 80 20

- Dépannage gaz : 02 37 91 80 23

CMeau (dépannage eau) : 02 34 43 90 22

Pour Mainvilliers, ensemble, continuons!

Mainvilliers, ville amie des familles

Il n'est étranger à personne que notre Majorité municipale mène une politique en faveur des familles et de leur quotidien.

Mainvilliers, ville amie des parents

Pour que toutes et tous vous puissiez trouver une réponse adaptée à vos questionnements et préoccupations, nous avons créé l'espace parentalité. L'équipe dédiée vous accueille et propose de nombreuses informations et animations. Au sein de cet espace, Mainvilliers s'inscrit également comme la première ville eurélienne à mettre à disposition des locaux auprès de la Plateforme de Coordination et d'Orientation pour les enfants avec trouble du Neurodéveloppement. Des permanences sont proposées chaque mardi. Depuis le mois de février, France Victimes 28 tient également des permanences le 2ème mercredi de chaque mois.

Mainvilliers, ville amie du respect

Nous travaillons à faire évoluer la société de demain : l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention des violences et du harcèlement restent des axes forts. Pour la 3ème année consécutive, nous avons programmé les animations « vie affective, relationnelle et sexuelle » à

destination des élèves de CM1. Ces animations très appréciées permettent d'aborder la notion de vivre ensemble, de respect du corps et du consentement au travers du théâtre, de l'échange et du dessin.

Mainvilliers, ville amie des femmes

Dans le cadre de la journée pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes, la Ville a proposé une initiation au self-défense réservée aux femmes. Victime de son succès, plusieurs sessions ont dû être proposées et de nouvelles sont en réflexion.

Pour la journée du 8 mars, de nombreuses actions sont proposées sur « les âges de la vie d'une femme » pour sensibiliser les publics aux stéréotypes, injonctions et inégalités auxquels est confronté la moitié de l'espèce humaine.

En ces temps mouvementés entre nos frontières et bien au-delà, plus que jamais votre ville reste à vos côtés et travaille à adoucir vos quotidiens.

Venez nous rencontrer en mairie, le premier jeudi de chaque mois pour échanger sur vos préoccupations et propositions.

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Ensemble Passons à l'Action

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois

Budget 2025:

Que de suspens cette année pour les structures de territoire! Comment faire un budget sans connaître le budget de l'état ? La situation semble enfin se débloquer ! Que d'incertitudes! Le projet de loi de finances 2025 devrait impacter les budgets locaux mais à quelle hauteur ? Vos élus de la liste « Ensemble Passons à l'Action » veilleront à la nécessité d'une grande prudence et ne souhaitent pas que le besoin de recettes se fassent par une hausse des impôts! Rappelons que nous sommes en accord avec Madame Bonthoux lorsqu'elle indique que l'impôt foncier est un impôt injuste! Permettez-nous de vous rappeler l'engagement pris par la majorité municipale lors de la campagne qui était de ne pas augmenter les impôts! Conscients d'une hausse inacceptable du montant des assurances. Nous tenons à rappeler que cette hausse fait suite à une météo de plus en plus agitée aux conséquences parfois dramatiques mais est aussi due aux incivilités d'une minorité d'individus lors de dégradations de biens!

Piscine des Vauroux :

Vos élus de la liste « Ensemble Passons à l'Action » ont appris avec enthousiasme les projets concernant la piscine

des Vauroux. Ce projet est indispensable puisqu'il répond à la demande grandissante des Mainvillois ainsi qu'à des normes écologiques.

En effet, la fréquentation est en constante augmentation et les demandes des clubs (natation, triathlon...) toujours plus importantes.

Une concertation avec Chartres Métropole est indispensable sur des points clés : pas de fermeture tant que les nouveaux bassins ne sont pas opérationnels, dialogue avec les clubs, les utilisateurs du site, création de salles pour les activités annexes ...

Nous ne doutons pas que les élus de Chartres Métropole sauront tenir compte de nos avis pour que la piscine ait une place encore plus privilégiée dans cet écrin qu'est le parc des Vauroux.

Vos élus de la liste « Ensemble Passons à l'Action » vous souhaite un agréable printemps avec une météo enfin clémente, où respect et citoyenneté prennent de plus en plus de place dans le quotidien de chacun!

Vos élus de la liste « Ensemble Passons à l'Action », Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE, Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT, Pascale COUTURIER, Catherine JURE



4ème ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF: VOUS PROPOSEZ, VOUS DÉCIDEZ!

DU 17 MARS AU 13 JUIN 2025,
CHAQUE MAINVILLOIS (PETIT ET GRAND)
POURRA DÉPOSER SON IDÉE
POUR CONTRIBUER À
L'AMÉLIORATION DE LA VILLE!
6 THÈMES PROPOSÉS:

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ESPACES VERTS

CULTURE

SPORT

ESPACE PARTAGÉ

ÉDUCATION



PLUS D'INFOS À LA DIRECTION GÉNÉRALE À LA VIE LOCALE AU 02 37 18 56 74 OU SUR

jeparticipe.ville-mainvilliers.fr

